

COMPOSITION DU COMITÉ DES COMMISSIONS

Présidente générale : Johanne Duplantie, Unifor-728
Secrétaire général : Benoit Audette, SCFP-429

Commission 1 : Présidente : Johanne Duplantie, Unifor-728
Secrétaire : Benoit Audette, SCFP-429

Commission 2 : Président : Luc Lallier, Métallos-7885
Secrétaire : Isabelle Morneau, UES-800

Commission 3 : Présidente : Josée Detroz, SEPB-574
Secrétaire : Nicolas Lapierre, Métallos-5778

Commission 4 : Présidente : Johanne Ringuette, SQEES-298
Secrétaire : Styve Grenier, FTQ-Construction (FIPOE)

Commission 5 : Président : Stéphane Lacroix, Teamsters-931
Secrétaire : André Fleury, SQEES-298

Commission 6 : Président : Pierre Grenier, AIMTA-712
Secrétaire : Sonya Simard, AFPC-10437

Commission 7 : Président : Nicolas Jean, TUAC-501
Secrétaire : Johanne Plourde, SEPB-576

Commission 8 : Présidente : France Fillion, AFPC-17751
Secrétaire : Richard Labelle, SCFP-4646

Responsables politiques :

Louise Michaud
Yves Ouellet
Marcelle Perron

Responsables techniques :

Jean Binet
Lise Côté
Esther Désilets
Dominique Savoie

RÉSUMÉ DU RAPPORT DE SYNTHÈSE

Moins de 500 personnes déléguées ont participé aux travaux des commissions, ce qui représente un taux de participation d'environ 40 % des personnes inscrites au Congrès. Celles participant aux travaux des commissions ont déploré le faible taux de participation de l'ensemble des délégations. Le comité des commissions recommande donc, lors du prochain congrès de la FTQ, que les directions syndicales incitent vivement les membres qui seront délégués au congrès à participer aux travaux des commissions, et ne prévoient pas d'activités pendant la période de travail des commissions.

Le comité des commissions souhaite souligner la générosité des propos des participants et des participantes qui ont fait preuve d'un intérêt soutenu et ont discuté dans un climat agréable et respectueux. Plusieurs personnes déléguées ont notamment apprécié échanger en commissions, dans des groupes plus petits, ce qui est une formule beaucoup moins intimidante que la grande salle de plénière.

Partie 1 – Des attaques de plus en plus virulentes

Les attaques des gouvernements

Les attaques gouvernementales sont particulièrement sournoises car leurs effets se font sentir sur un très grand nombre de travailleurs et de travailleuses, alors même que les membres et la population ne comprennent pas bien les conséquences négatives des législations gouvernementales.

À une certaine époque, les gouvernements adoptaient des lois qui étaient globalement en faveur des travailleurs et des travailleuses. Or, cette période est désormais révolue. Aujourd'hui, les projets de lois proposés vont à l'encontre de leurs intérêts : par exemple, les lois qui attaquent le régime des relations de travail notamment celles qui restreignent le droit de grève, qui visent l'abandon de la formule Rand, qui instaurerait le vote obligatoire à scrutin secret, qui obligent la divulgation publique des activités dites politiques des syndicats. Il en est de même avec l'abolition du crédit d'impôt du Fonds de solidarité par le gouvernement Harper qui a pour but de limiter l'action syndicale dans la sphère économique.

Les attaques des entreprises et des employeurs

Les employeurs font de plus en plus appel à des cabinets d'avocats pour toutes les questions qui relèvent des relations de travail. Ils bafouent les conventions collectives et poussent systématiquement le syndicat vers l'arbitrage, ce qui entraîne une plus grande

judiciarisation et draine les ressources (humaines et financières) des syndicats tout en générant des délais indus. Les membres s'en trouvent affectés, perdant confiance dans le syndicat et en sa capacité à régler leurs problèmes.

Le gouvernement, à titre d'employeur, abuse des lois spéciales et resserre les critères des services essentiels, ce qui affecte le rapport de force des syndicats et démobilise les membres qui craignent qu'il ne serve plus à rien de négocier.

Les attaques de la droite relayées par les médias

Les commentateurs de la droite font preuve de beaucoup d'efficacité dans l'utilisation des médias, notamment les réseaux sociaux, qui deviennent des outils redoutables de propagande contre les syndicats. Certains journalistes et chroniqueurs d'opinion reprennent sans nuances ces messages qu'on martèle à répétition à la population qui en est grandement influencée.

Les attaques de nos membres

Les personnes déléguées remarquent avec consternation que plusieurs attaques prennent leur source au sein même du mouvement syndical. Selon elles, il s'agirait des attaques les plus nocives. Certains de nos membres portent en effet les mêmes préjugés que l'on retrouve dans la population : le rejet du collectif qui ne serait plus nécessaire pour faire progresser leur situation professionnelle ou leurs conditions de travail; le rejet de la formule Rand parce que la cotisation syndicale est trop élevée pour les services obtenus; etc.

Les reculs observés dans les conventions collectives suscitent des problèmes de mobilisation, particulièrement chez les jeunes. Par exemple, les clauses de disparité de traitement (clauses dites « orphelin ») existent généralement au détriment des plus jeunes générations. Les jeunes membres se posent alors la question : « À quoi ça sert, le syndicat? »

Les attaques en lien avec la Commission Charbonneau

Dans le contexte actuel des travaux de la Commission Charbonneau, les personnes déléguées ont discuté des effets sur l'image de la FTQ, des organisations syndicales du secteur de la construction et du Fonds de solidarité ainsi que sur la crédibilité de l'ensemble du mouvement syndical. Par exemple, la démarche judiciaire visant à interdire la diffusion de l'écoute électronique du président de la FTQ et d'un dirigeant de SOLIM a été mal comprise et mal perçue. Les personnes déléguées ont rapporté que certains de leurs membres avaient l'impression qu'il y avait des choses à cacher alors qu'une des valeurs prônées par le mouvement syndical est la transparence. D'autres membres ont exprimé des inquiétudes quant à la sécurité de leurs placements et à leur incapacité de retirer leurs économies du Fonds de solidarité. Certaines personnes

déléguées estiment que, dans ce contexte, la FTQ et les syndicats affiliés ont manqué de leadership.

Partie 2 – Rejoindre nos membres

Les personnes déléguées souhaitent que le mouvement syndical cesse d'être sur le mode défensif et reprenne un mode attaque face aux employeurs ou contre la droite qui occupe l'avant-scène médiatique. Agir plutôt que réagir! Pour promouvoir le syndicalisme, pour développer une vision plus claire de la société que nous voulons et pour reconstruire l'image du mouvement syndical. Cependant, tout en s'attaquant à la droite et aux médias qui véhiculent ces messages, il est essentiel de faire notre propre autocritique. Ainsi, plusieurs personnes déléguées ont souligné l'importance de la transparence et de l'engagement éthique des dirigeants syndicaux, soit la nécessité de laver plus blanc que blanc.

Les moyens pour rejoindre nos membres

Les mots-clés : sensibilisation, information et formation. Pour pouvoir influencer nos membres et les politiser mais aussi pour les écouter, prendre en compte leurs objectifs, et faire du syndicalisme selon la façon qu'ils privilégient.

Le meilleur moyen de rejoindre les membres est de les rencontrer directement, un à un, en face à face, au quotidien avec les délégués syndicaux ou lors d'une campagne spécifique, comme le fait actuellement un syndicat affilié en demandant à chacun de ses membres de signer une carte de fidélité syndicale. La carte devient ainsi l'objet qui ouvre la discussion sur la nécessité et les avantages d'être syndiqué.

Des suggestions ont aussi été apportées pour modifier certains fonctionnements syndicaux : faire des assemblées en plus petits groupes; accepter de faire des débats dans les assemblées générales; instaurer des mesures de mentorat pour les plus jeunes, etc. Plus important encore, des personnes déléguées ont souligné l'importance de faire confiance aux membres. En effet, les membres se sentent insultés si on leur dit quoi faire sans explications. Deux exemples ont été apportés : en matière électorale, les membres préfèrent qu'on leur explique pourquoi voter ou ne pas voter pour l'un ou l'autre parti, plutôt que se faire dire pour qui voter; durant le présent congrès, plusieurs personnes déléguées n'acceptent pas que le comité des résolutions recommande le rejet d'une résolution sans expliquer pourquoi il le fait.

En se mobilisant du côté médiatique

Il ne suffit pas de faire la guerre contre la droite et les médias qui diffusent leurs messages, mais surtout d'utiliser les mêmes outils en développant des messages clairs, qui ont autant de punch que les leurs. La majorité des personnes déléguées a grandement apprécié la campagne du CTC qui véhicule un message de fierté. Plusieurs souhaitent que le mouvement syndical se donne les moyens de faire de telles

campagnes plus souvent. On propose aussi de créer un réseau de militants et de militantes Web qui pourraient répondre rapidement à des attaques diffusées sur les réseaux sociaux.

Le travail de la FTQ et des conseils régionaux

À la suite des nombreuses propositions faites par les personnes déléguées dans les commissions, des militants et des militantes des conseils régionaux sont intervenus pour souligner que plusieurs de ces propositions existent déjà (par exemple le programme « S'impliquer auprès des jeunes » qui vise à rejoindre les jeunes dans les écoles). Parce que les syndicats locaux ne connaissent pas bien le travail de la FTQ et des conseils régionaux, il est essentiel de faire connaître les services qui y existent déjà. Cela permettrait peut-être de faire comprendre l'importance d'appuyer financièrement ces instances qui ont un potentiel d'action considérable pour contrer les attaques de la droite.

La nécessité de faire de l'action politique a été soulignée par de nombreuses personnes déléguées, que ce soit prendre contact régulièrement avec les députés ou faire des actions d'éclat. La proposition de faire une manifestation durant le congrès contre l'attitude du maire Labeaume a été discutée dans deux commissions et mercredi matin en plénière. Les personnes déléguées souhaitent ainsi attirer l'attention du gouvernement pour contrer la demande du maire qui nuirait considérablement aux syndiqués mais aussi plus largement à l'ensemble du mouvement syndical. Cependant, à moyen terme, l'objectif principal est d'empêcher la réélection du gouvernement conservateur Harper, par tous les moyens (en s'alliant au CTC, en identifiant clairement les votes stratégiques, etc.), tout cela en informant adéquatement nos membres sur les enjeux et les conséquences des années de gouvernance conservatrice.

Enfin, les personnes déléguées ont émis l'opinion que la FTQ doit exercer un leadership et coordonner les différentes activités visant à répondre aux attaques de la droite.

Il faut être fier d'être syndicaliste!

RAPPORT DE SYNTHÈSE DU COMITÉ DES COMMISSIONS

Introduction

Le comité des commissions souhaite souligner la générosité des propos des participants et des participantes qui ont fait preuve d'un intérêt soutenu et ont discuté dans un climat agréable et respectueux. Plusieurs personnes déléguées ont notamment apprécié échanger en commissions, dans des groupes plus petits, ce qui est une formule beaucoup moins intimidante que la grande salle de plénière.

Les femmes composaient près du tiers des personnes déléguées présentes dans les commissions. La représentation selon l'âge était variée, les jeunes étant cependant assez bien représentés. Elles proviennent de toutes les régions du Québec, et près de la moitié habitent les grands centres urbains. Environ 40 % travaillent dans les secteurs de la fabrication, de la construction et des ressources, 40 % dans les services publics et 20 % dans les services privés.

Moins de 500 personnes déléguées ont participé aux travaux des commissions, ce qui représente un taux de participation d'environ 40 % des personnes inscrites au Congrès. Celles participant aux travaux des commissions ont déploré le faible taux de participation de l'ensemble des délégations. Le comité des commissions recommande donc, lors du prochain congrès de la FTQ, que les directions syndicales incitent vivement les membres qui seront délégués au congrès à participer aux travaux des commissions, et ne prévoient pas d'activités pendant la période de travail des commissions.

Enfin, même si le travail en commissions est consultatif, les personnes déléguées souhaitent que les constats et les pistes d'action exprimés fassent l'objet d'un suivi dans les prochaines années.

Partie 1 – Des attaques de plus en plus virulentes

Les discussions en commission ont permis de mettre en lumière deux grandes distinctions : il y a ceux et celles qui font les attaques et les sujets qui font l'objet de ces attaques. Tout ceci est décrit dans les sections suivantes.

Depuis plusieurs années, les attaques sur le mouvement syndical sont courantes. Plusieurs commentateurs de droite, les associations patronales, des commentateurs politiques et même les gouvernements ont adhéré au discours néolibéral. Les personnes déléguées constatent qu'il y a là un plan cohérent qui vise à restreindre la portée de l'action du mouvement syndical dans la société.

1.1 Les attaques des gouvernements

À une certaine époque, les gouvernements adoptaient des lois qui étaient globalement en faveur des travailleurs et des travailleuses. Or, cette période est désormais révolue. Aujourd'hui, les projets de loi proposés vont à l'encontre de leurs intérêts. Certaines personnes déléguées déplorent la proximité constatée entre les partis politiques et les employeurs, ce qui permet à ces derniers de faire passer leurs idées dans des projets de loi qui heurtent de plein fouet le mouvement syndical. La propagande antisyndicale ainsi véhiculée par les politiciens fait mal au mouvement syndical.

Les attaques gouvernementales sont particulièrement sournoises, car leurs effets se font sentir sur un très grand nombre de travailleurs et de travailleuses, alors même que les membres et la population ne comprennent pas bien les conséquences négatives de ces législations : par exemple, les lois qui attaquent le régime des relations de travail, notamment celles qui restreignent le droit de grève, qui visent l'abandon de la formule Rand, qui instaurent le vote obligatoire à scrutin secret, qui obligent la divulgation publique des activités dites politiques des syndicats. Il en est de même avec l'abolition du crédit d'impôt du Fonds de solidarité, par le gouvernement Harper, qui a pour but de limiter l'action syndicale dans la sphère économique.

Plusieurs gouvernements ont valorisé et valorisent toujours des doctrines néolibérales, dont celles de la prépondérance de la loi du marché, qui touchent négativement les travailleurs et les travailleuses ainsi que la population : déréglementation et privatisation, désengagement de l'État par des coupures de services et dans le filet de protection sociale, par une tarification assumée par les travailleurs et les travailleuses, dans le domaine de la santé par exemple.

1.2 Les attaques des entreprises et des employeurs

Les employeurs font de plus en plus appel à des cabinets d'avocats pour toutes les questions qui relèvent des relations de travail. Cela entraîne une plus grande judiciarisation et draine les ressources (humaines et financières) des syndicats, tout en générant des délais indus. Les membres s'en trouvent affectés, perdant confiance dans le syndicat et en sa capacité à régler leurs problèmes.

On constate aussi que les employeurs sont devenus très arrogants. Ils bafouent sans scrupule la convention collective et poussent systématiquement le syndicat vers l'arbitrage, ce qui érode du coup la confiance des membres à son égard, ces derniers remettant même en question la raison pour laquelle ils paieraient une cotisation syndicale. Ces attaques patronales créent un climat de crainte chez les membres qui hésitent à faire un grief ou même à militer, de peur d'être étiquetés.

Les employeurs sont aussi très agressifs aux tables de négociation. Ils déposent des cahiers de demandes et imposent des cadres financiers stricts. Comme ils savent qu'un bon nombre de membres sont endettés, ils se doutent que les travailleurs et les travailleuses ne feront pas la grève. La convention collective se règle alors avec, en bout de piste, une diminution des conditions de travail.

Le gouvernement, à titre d'employeur, abuse des lois spéciales et resserre les critères des services essentiels, ce qui affecte le rapport de force des syndicats et démobilise les membres qui craignent qu'il ne serve plus à rien de négocier. Dans d'autres cas, la négociation se transporte sur la place publique (ex. : le maire Labeaume), ce qui n'aide pas à l'image des syndicats.

La privatisation est une autre façon de neutraliser l'action syndicale. Par exemple, dans le secteur universitaire, de plus en plus d'entreprises sont présentes dans les conseils d'administration, ce qui a une influence certaine sur les administrateurs, particulièrement au moment des négociations des conventions collectives.

1.3 Les attaques de la droite relayées par les médias

Les commentateurs de la droite font preuve de beaucoup d'efficacité dans l'utilisation des médias, notamment les réseaux sociaux, qui deviennent des outils redoutables de propagande contre les syndicats. Les employeurs sont très habiles et ont certainement plus de ressources que le mouvement syndical pour réussir à faire passer leurs messages dans les médias. Certains journalistes reprennent sans nuances ces propos qu'on martèle à répétition auprès de la population, qui en est grandement influencée.

Avec la recherche du sensationnalisme à tout prix, les personnes déléguées considèrent que les radios-poubelles et certains journalistes qui donnent leur opinion au lieu de faire valoir les faits sont nocifs, car ils désinforment la population. Les chroniqueurs, notamment, s'affichent clairement en opposition au mouvement syndical. Les médias nous dénigrent ainsi constamment. De plus, leur action est plus insidieuse. Par exemple, on rapporte une nouvelle qui n'a a priori rien à voir avec le syndicat; cependant, un propos qui peut sembler anodin est porteur d'un message négatif sur les syndicats.

Pour certains, « la droite nous humilie et on n'a pas de plan de match! » Il est important que nous agissions alors qu'une partie de nos membres, des jeunes mais aussi des plus vieux, adhèrent à la pensée de droite. Peut-être en sommes-nous en partie responsables, car nous ne valorisons pas suffisamment nos bons coups.

1.4 Les attaques de nos membres

Les personnes déléguées remarquent avec consternation que plusieurs attaques prennent leur source au sein même du mouvement syndical. Selon elles, il s'agirait des attaques les plus nocives. Dans les commissions, les personnes déléguées ont procédé à une énumération assez exhaustive des propos négatifs à l'égard des syndicats que certains de leurs membres tiennent (voir encadré).

L'individualisme des membres est une caractéristique qui fait mal au syndicat. On rapporte que certains membres considèrent qu'ils n'ont pas besoin du collectif pour faire progresser leur situation professionnelle, pour se battre pour l'amélioration de leurs conditions de travail ou pour préserver des acquis. Plusieurs considèrent que la cotisation est trop élevée pour les services qu'ils obtiennent. Cette analyse fait dire aux jeunes syndiqués qu'ils sont contre la formule Rand, s'attaquant ainsi au fondement même du syndicat basé sur la solidarité et l'entraide. Certains de nos membres portent les mêmes préjugés que l'on retrouve dans la population en général, affirmant par exemple que les travailleurs et les travailleuses du secteur public sont des gras dur. Les personnes déléguées constatent avec désolation que ces membres ne perçoivent pas les impacts négatifs que ces attitudes ont sur la vitalité du syndicat.

Les reculs observés dans les conventions collectives suscitent des problèmes de mobilisation, particulièrement chez les jeunes. Par exemple, les clauses de disparité de traitement (clauses dites « orphelin ») qu'on retrouve notamment dans certains régimes complémentaires de retraite ou d'assurances collectives agissent généralement au détriment des plus jeunes générations. Les jeunes membres se posent alors la question : « À quoi ça sert, le syndicat? »

Plusieurs membres n'ont pas participé aux luttes qui ont conduit à l'implantation du syndicat et à la négociation de la convention collective. Ils se considèrent plutôt bien pourvus, comparativement aux autres travailleurs et travailleuses, et ne semblent pas comprendre que si on ne se bat pas pour préserver ces acquis, ils disparaîtront progressivement.

On reproche enfin au syndicat de prendre des décisions sans consulter ses membres. Certains remettent en question des décisions qui ont été prises dans le cadre des instances démocratiques du syndicat. De plus, certains estiment que les syndicats ne font pas preuve de suffisamment de transparence dans la gestion de leurs dépenses, ce qui les inquiète.

Sur quoi portent les attaques?

Voici quelques exemples de ce qu'on entend dire à propos des syndicats et qui ont été rapportés dans les commissions.

Dans la société...

les syndicats...

- ... sont des privilégiés;
- ... profitent de régimes de retraite généreux;
- ... étaient bons dans les années 1970, mais inutiles aujourd'hui;
- ... sont corrompus;
- ... sont inflexibles et font fermer des entreprises;
- ... ne devraient pas faire de politique et ne s'occuper que de la négociation;
- ... ne se soucient pas de l'environnement;
- ... ont trop de pouvoir.

Dans les milieux de travail...

les syndicats...

- ... défendent les incompetents, les fainéants, les indéfendables;
- ... sont corporatistes parce qu'ils ne s'intéressent qu'aux cotisations syndicales;
- ... c'est bon pour les vieux, pas pour les jeunes;
- ... sont copains-copains avec les employeurs;
- ... m'empêchent de progresser au sein de l'entreprise;
- ... minent mes droits individuels;
- ... sont toujours absents dans le milieu de travail;
- ... ne font rien pour moi;
- ... ne sont jamais là quand j'en ai besoin;
- ... ont des militants et des militantes qui sont trop carriéristes;
- ... ne sont pas démocratiques; ils nous imposent une convention collective;
- ... sont des bandits, des profiteurs, sont là pour les faibles;
- ... ne servent à rien et je paie pour ça;
- ... se mêlent de ce qui ne les regarde pas.

1.5 Les attaques en lien avec la Commission Charbonneau

Dans le contexte actuel des travaux de la Commission Charbonneau, les personnes déléguées ont discuté des effets sur l'image de la FTQ, des organisations syndicales du secteur de la construction et du Fonds de solidarité, ainsi que sur la crédibilité de l'ensemble du mouvement syndical. Par exemple, la démarche judiciaire visant à interdire la diffusion de l'écoute électronique du président de la FTQ et d'un dirigeant de la SOLIM a été mal comprise et mal perçue. Les personnes déléguées ont rapporté que certains de leurs membres avaient l'impression qu'il y avait des choses à cacher, alors qu'une des valeurs prônées par le mouvement syndical est la transparence. D'autres membres ont aussi exprimé des inquiétudes quant à la sécurité de leurs placements et à leur incapacité de retirer leurs économies du Fonds de solidarité. De plus, la population et même les membres ne connaissent pas suffisamment nos structures pour distinguer entre la FTQ et la FTQ-Construction. Certaines personnes déléguées estiment que, dans ce contexte, la FTQ et les syndicats affiliés ont manqué de leadership. Qui plus est, les chicanes internes entre les syndicats affiliés et celles entre les centrales ne contribuent pas à redorer l'image du mouvement syndical.

Partie 2 – Rejoindre nos membres

Les personnes déléguées souhaitent que le mouvement syndical cesse d'être sur le mode défensif et reprenne un mode attaque face aux employeurs ou contre la droite qui occupe l'avant-scène médiatique. Agir plutôt que réagir! Et avec force si nécessaire. « Les syndicats sont nés dans la tourmente et aujourd'hui on fonctionne peut-être de manière trop ordonnée. Un peu de désordre, de révolte seraient-ils nécessaires? »

2.1 Sur quoi travailler

Promouvoir le syndicalisme

Promouvoir le syndicalisme et rétablir la fierté au plus grand nombre de syndiqués et de syndicalistes est le premier objectif à atteindre, que ce soit en répliquant aux faussetés de la droite ou en combattant les législations régressives fédérales (C-377 et C-525 par exemple).

Développer une vision plus claire de la société que nous voulons

Quelle que soit la terminologie utilisée, les personnes déléguées souhaitent que le mouvement syndical en général et la FTQ en particulier développent une vision claire de l'avenir, une plateforme, des projets politiques autonomes. C'est en identifiant des causes communes qui rejoignent l'ensemble des membres qu'on peut y arriver : par exemple, la protection des acquis, les régimes de retraite adéquats, la lutte aux clauses de disparité de traitement (dites « clauses orphelins »), la santé et la sécurité du travail, etc.

Reconstruire l'image du mouvement syndical

Tout en s'attaquant à la droite et aux médias qui véhiculent ces messages, il est essentiel de faire notre propre autocritique. Ainsi, plusieurs personnes déléguées ont souligné l'importance de la transparence et de l'engagement éthique des dirigeants syndicaux, soit la nécessité de laver plus blanc que blanc.

2.2 Les moyens pour rejoindre nos membres

Les mots-clés : sensibilisation, information et formation. Pour pouvoir influencer nos membres et les politiser, mais aussi pour les écouter, prendre en compte leurs objectifs et faire du syndicalisme selon la façon qu'ils privilégient.

Différents moyens de transmettre l'information au niveau local ont été suggérés. Certains proposent d'utiliser des moyens plus traditionnels, comme un journal local, ou suggèrent d'abonner le syndicat local aux journaux qui pourraient être accessibles aux membres dans les cafétérias. D'autres proposent des outils plus modernes, comme l'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux. Un syndicat a ainsi négocié un accès Internet gratuit en milieu de travail et utilise le courriel pour rejoindre ses membres. D'autres ont utilisé une page Facebook pour faire circuler rapidement l'information durant la négociation. Cependant, la prudence est de mise face aux possibles dangers que recèle l'utilisation des réseaux sociaux.

On souhaite plus de formation syndicale pour les militants et les militantes, mais aussi pour les membres dont certains et certaines pourraient devenir des ambassadeurs et des ambassadrices du mouvement syndical dans leur milieu de travail et en dehors de celui-ci. Nous aurions alors des membres convaincus et convaincants!

Le meilleur moyen de rejoindre les membres est de les rencontrer directement un à un, en face à face, de bouche à oreille. On doit approcher spécifiquement les nouveaux membres, jeunes et moins jeunes, les personnes immigrantes ainsi que les personnes autochtones. Dans une commission, le témoignage d'une immigrante a été reçu avec beaucoup d'émotion. Elle a raconté avoir découvert que, à la différence de la situation dans son pays, faire du syndicalisme au Québec était accepté et n'était pas dangereux.

C'est aussi au quotidien que le syndicat doit maintenir le lien avec ses membres. Le rôle des délégués syndicaux est fort important. Une personne déléguée a souligné l'influence de son délégué syndical qui, tous les jours, prenait le temps de jaser avec ses membres, de tout et de rien. Il est ainsi devenu un interlocuteur pertinent pour passer les messages syndicaux, mais aussi un exemple motivant pour s'impliquer syndicalement.

Dans une campagne de mobilisation, l'importance de trouver un objet pertinent pour entamer le dialogue avec les membres ainsi que la nécessité de ne pas attendre pour agir et d'inscrire la démarche dans une continuité ont été soulignées par deux exemples :

- ▶ Un membre étudiant travaillant dans le réseau universitaire a expliqué le processus de sensibilisation des étudiants qui a conduit au printemps érable. Dès que la rumeur d'une forte augmentation des frais de scolarité par le gouvernement a été connue, les syndicats étudiants ont immédiatement ouvert la discussion avec chacun de leurs membres en leur offrant un sac à lunch contenant une pomme et une facture au montant de l'augmentation anticipée (environ 1 700 \$). Cette campagne a duré 14 mois.

- ▶ Un syndicat a décidé de faire une campagne nationale qui s'applique dans chacun des milieux de travail, en s'adressant à chacun des membres et en leur demandant de signer une carte de fidélité syndicale. Cette carte devient alors l'objet qui ouvre la discussion sur la nécessité et les avantages d'être syndiqué.

Être mieux structuré et modifier certains fonctionnements sont parfois nécessaires pour rejoindre les membres. Voici quelques exemples apportés par les personnes déléguées :

- ▶ Faire des assemblées en plus petits groupes. Par exemple, dans un hôpital, on utilise une nouvelle formule : une assemblée très courte (1/2 heure) répétée quatre ou cinq fois pour différents groupes, durant la période où les membres sont en pause pour le repas.
- ▶ Organiser des dîners-causeries ou des séances d'information sur un seul sujet qu'on traite alors plus en profondeur.
- ▶ Ne pas avoir peur des débats en assemblée générale, ne pas tenter de les empêcher, les susciter même, car cela permettrait sûrement de dégager des visions communes pour un plus grand nombre de personnes.
- ▶ Négocier des assemblées sur le temps de travail.
- ▶ Privilégier le mentorat pour les plus jeunes. Par exemple, dans un syndicat, les jeunes membres sont invités à participer comme observateurs dans des activités patronales – syndicales, comme une réunion du comité de relations du travail ou une rencontre de négociation.
- ▶ Utiliser les activités sociales comme moyen pour développer la solidarité et resserrer les liens entre les membres.
- ▶ Distribuer aux membres des objets originaux identifiés au logo du syndicat, comme une balle antistress.

Plus important encore, certaines personnes déléguées ont souligné l'importance de faire confiance aux membres. En effet, les membres se sentent insultés si on leur dit quoi faire sans explications. Deux exemples ont été apportés : en matière électorale, les membres préfèrent qu'on leur explique pourquoi voter ou ne pas voter pour l'un ou l'autre parti, plutôt que se faire dire pour qui voter; durant le présent congrès, plusieurs n'acceptent pas que le comité des résolutions recommande le rejet d'une résolution sans expliquer pourquoi il le fait.

Enfin, on souhaite que les directions des syndicats affiliés participent plus régulièrement à des activités locales, afin qu'elles entendent plus directement ce que les membres pensent et revendiquent. On souhaite aussi que toutes les personnes qui sont payées pour faire de l'action syndicale prêchent par l'exemple et participent aux actions de mobilisation. Cela donnerait plus de crédibilité à leurs messages.

2.3 La nécessité de rejoindre la population

Plusieurs considèrent qu'il est nécessaire de rejoindre également l'ensemble de la population afin de répondre aux attaques de la droite, mais aussi pour faire ressortir le côté positif de l'action syndicale : rendre plus visibles nos bons coups, les publiciser, faire connaître et promouvoir l'apport du mouvement syndical sous toutes ses formes. De plus, les personnes déléguées souhaitent que les syndicats participent à des activités bénévoles; par exemple, en soutien à des maisons de jeunes et des centres de désintoxication ou à des activités sportives.

Particulièrement auprès des jeunes

La plupart des exemples apportés par les personnes déléguées visent à rejoindre les jeunes :

- ▶ Éduquer nos propres enfants et les jeunes qui les entourent;
- ▶ Rejoindre les jeunes dans les écoles pour leur parler de syndicalisme, d'histoire et d'économie;
- ▶ Profiter de la venue de jeunes en formation professionnelle dans nos milieux de travail pour les former aussi sur des enjeux sociaux et syndicaux;
- ▶ Rejoindre les jeunes sur des enjeux qui semblent plus les interpeller, par exemple l'environnement, les droits des étudiants et des étudiantes ou ceux des familles.

En se mobilisant du côté médiatique

Il ne suffit pas de faire la guerre contre la droite et les médias qui diffusent leurs messages. Il nous faut surtout utiliser les mêmes outils et développer de nouvelles approches. De nombreux exemples ont été apportés par les personnes déléguées :

- ▶ La majorité a grandement apprécié la campagne du CTC qui véhicule un message de fierté. Plusieurs souhaitent que le mouvement syndical se donne les moyens de faire de telles campagnes plus souvent.
- ▶ Développer des messages clairs, qui ont autant de punch que les messages de ceux qui nous attaquent. Certains ont évoqué, par exemple, la force des messages de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) dans ses campagnes, s'adressant aux jeunes, contre la consommation d'alcool ou de drogues et la conduite avec facultés affaiblies.
- ▶ Mettre en commun les nombreuses vidéos produites par l'ensemble des affiliés de la FTQ et constituer une vidéothèque riche en contenus. Ces vidéos pourront être diffusées ou servir de base pour en créer d'autres.

- ▶ Créer un réseau de militants et militantes Web qui pourraient répondre rapidement aux médias. Par exemple, à la question du jour « Les syndicats sont-ils encore nécessaires? » ou aux attaques lancées sur un blogue.
- ▶ Certains rêvent à la création par le mouvement syndical d'un média (journal, radio, télévision), ou d'une émission de télé-réalité qui lui permettrait d'avoir une voix médiatique.

2.4 Le travail de la FTQ et des conseils régionaux

Certaines personnes déléguées ont exprimé le souhait que la FTQ exerce un leadership et coordonne les différentes activités énoncées ci-après.

Faire connaître ce que l'on fait déjà

À la suite de nombreuses propositions faites par les personnes déléguées dans les commissions, des militants et des militantes des conseils régionaux sont intervenus pour souligner que plusieurs de ces propositions existent déjà (par exemple le programme « S'impliquer auprès des jeunes » visant à rejoindre les jeunes dans les écoles). Parce que les syndicats locaux ne connaissent pas bien le travail de la FTQ et des conseils régionaux, il est essentiel de faire connaître les services qui y existent déjà. Cela permettrait peut-être de faire comprendre l'importance d'appuyer financièrement ces instances, qui ont un potentiel d'action considérable pour contrer les attaques de la droite.

Faire de l'action politique

Divers exemples d'action politique ont été soulignés : prendre contact régulièrement avec les députés, s'impliquer en politique publique, mais aussi faire des actions d'éclat (comme cela a été le cas en 2003 avec le blocage des ports et d'importants axes routiers, partout au Québec).

Dans une commission, une résolution demandant la tenue, en marge du présent congrès, d'une manifestation contre l'attitude de dénigrement du maire Labeaume face au mouvement syndical et aux syndicats représentant les personnels de la Ville de Québec a été adoptée à l'unanimité. Le sujet a aussi été débattu dans une autre commission. Les commissions étant consultatives, le comité des commissions en fait mention dans ce rapport, en le considérant comme un moyen de répondre aux attaques d'un employeur qui réclame une action gouvernementale visant plus largement l'ensemble du mouvement syndical.

Sur la scène politique, l'objectif à moyen terme est d'empêcher la réélection du gouvernement conservateur Harper, par tous les moyens (en s'alliant au CTC, en

identifiant clairement les votes stratégiques, etc.), tout en informant adéquatement nos membres sur les enjeux et les conséquences des années de gouvernance conservatrice.

Bâtir des solidarités

Plusieurs personnes déléguées ont souligné l'importance de bâtir des solidarités au sein du mouvement syndical québécois, canadien, international, mais aussi en alliance avec les groupes sociaux et communautaires qui composent la société civile. Il faut aller plus loin que des coalitions temporaires sur des objectifs ciblés. Il faut viser la création d'un type de front commun qui s'inscrit dans la durée, dont le mandat est de développer une vision claire de la société et du syndicalisme que nous voulons et défendons.

Développer des contenus

Les syndicats locaux souhaitent que la FTQ développe de nouveaux contenus qui pourraient être vulgarisés et diffusés de diverses manières. Par exemple, des capsules vidéos sur les attaques faites au syndicalisme qui pourraient être intégrées dans les diverses formations syndicales. Pour ce faire, la FTQ pourrait créer des équipes dédiées à une problématique précise qui feraient le travail de recherche, de vulgarisation et de diffusion de l'information. Un thème à mieux publiciser a été identifié : les conséquences sur les travailleurs et les travailleuses, mais aussi sur l'ensemble des populations, du droit de travailler sans syndicat (Right-to-Work) dans les États américains.

2013-11-27
LC/DS/yh
Sepb-574